INSTITUT de DEVELOPPEMENT EUROPEEN de l'ECONOMIE SOCIALE asbl

30ème anniversaire de SOCOMEF
Le 29 septembre 2011
Allocution de Marcel Bartholomi

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers Camarades, chers Coopérateurs,

Nous sommes heureux de vous accueillir à notre soirée anniversaire, de la SOCOMEF, dans cette salle de l'Ecole Polytechnique de Verviers, mise à titre gracieux à notre disposition par la direction provinciale. C'est là une contribution concrète au développement de l'économie sociale et à la promotion sociale dans notre région. Nous les en remercions particulièrement.

Chers amis,

Cela fait 30 ans que notre société coopérative ouvrière de production, la SOCOMEF, poursuit son aventure économique et sociale.

Ses racines remontent dans les temps lointains de la Principauté de Liège et du Marquisat de Franchimont.

SOCOMEF appartient au secteur des fabrications métalliques, cette industrie des plus anciennes qui, au 17^{e} siècle, séparée des gisements houillers, se localise en lisière du massif forestier ardennais, en raison de ses besoins en charbon de bois et en énergie hydraulique.

Progressivement, les fourneaux et ateliers métallurgiques gagnèrent les rives de la Hoëgne où, au Pays de Franchimont la métallurgie protoindustrielle est déjà très active depuis le 15ème siècle. A Theux 8 hauts-fourneaux étaient déjà en activité en 1480.

Elle fournit du fer en barres aux forgerons, aux cloutiers, aux maréchaux, aux serruriers, et à d'autres artisans.

Des marteaux hydrauliques, appelés martinets ou makas, des platineries, établis sur les rives du Wayai et de la Hoëgne sont utilisés pour façonner la tôle martelée.

Cette industrie des maîtres de forges, perdit à cette époque, lors d'une première crise économique, 10 de ses 14 fourneaux et ses 2 forges d'affinage.

En revanche, la métallurgie s'est développée dans la vallée, où se succédaient les forges « à portée de mousquet ».
Dans le ban de Theux, capitale du Marquisat de Franchimont, des fourneaux et platineries se spécialisèrent dans la production de quincaillerie et de plaques de foyers, de la fabrication de poêles à taques et de batteries de cuisine.

Les platineries fournissaient la tôle et les platines avec lesquelles étaient fabriqués les outils et les ustensiles de cuisine dans les forges à proximité des platineries.

La branche la plus importante de l'industrie du fer était la clouterie. Au 18ème siècle, ce secteur industriel occupait, semble-t-il, près de 15.000 ouvriers en Principauté de Liège.

Des poêles carrés ou « poêles à taques », très en usage dans le pays de Franchimont, étaient coulés en fonderie de fer, dans des moules.

Des chaudières, des marmites, pots et poteries en fer etc. étaient produits par la fonderie franchimontoise.

Des fers plats et des vases destinés à l'ornementation des cours et jardins sortirent de la fonderie de Theux.

On y coula en 1776 de petits canons de même que leurs boulets de deux, trois et de quatre livres. Ces canons étaient destinés principalement aux ports de France.

Voyez, chers amis, nous venons de loin. C'est de cette industrie historique que, de la reprise de la sprl « FORGES ET PLATINERIES THOMSON » au centre de Theux, par ses ouvriers, soutenus par leur centrale syndicale, naît, en 1981, la « SOCOMEF » pour « Solidarité Coopérative des Métallurgistes Franchimontois ».

Si cette reprise d'une entreprise abandonnée a pu réussir, c'est parce que SOCOMEF a pu réunir avant tout les ressources humaines, les qualifications et les compétences nécessaires alliées aux capacités de gestion.
C'est grâce à ces métiers, ces savoirs et savoir-faire qu'a pu être sauvée l'usine et assurer l'emploi de sa main d'œuvre.

C'est dans ses métiers que se trouve, le core-business de l'entreprise, auquel osent se référer, ces managers de multinationales pour réduire la taille de l'entreprise. Ils ne connaissent pour seule gouvernance que le mode d'emploi des restructurations, des délocalisations et des licenciements collectifs, pour le compte d'actionnaires anonymes, spéculateurs de l'économie virtuelle, extraterrestres de l'entreprise. Ces oisifs ne nous sont d'aucune utilité pour notre industrie.

SOCOMEF était confrontée à cette réalité.

De l'utopie de l'autogestion née des évènements de mai 68, nous avions toujours en mémoire : les occupations d'usines, les luttes syndicales pour l'emploi, la réforme de l'entreprise et le contrôle ouvrier prônés par les organisations syndicales après le congrès de janvier 1971.

Avec les travailleurs des « Forges et Platineries Thomson » nous étions au pied du mur.

La réflexion syndicale s'approfondi avec la dizaine d'ouvriers, qui entretemps avait reçu leur préavis.

Entre l'utopie et la réalisation, il y a plus qu'un pas à franchir. De multiples démarches furent entreprises dans le but de mesurer la faisabilité d'un éventuel projet de poursuite des activités : il fallut convaincre de nombreux partenaires pour réaliser un plan d'affaire fiable et crédible etc.

Au bout de 14 mois de recherches et d'efforts constants, la coopérative SOCOMEF était créée et démarrait sa production avec 4 travailleurs.

Depuis, elle œuvre chaque jour à son but social aux prises avec les aléas de la vie d'entreprise. Cet outil qui appartient à ceux qui travaillent, au service d'autres valeurs, d'un autre modèle économique, celui de l'économie sociale qui repose sur les principes suivants :

1. La gestion démocratique selon le principe d'un homme = une voix
2. L'autonomie de gestion
3. La finalité de services aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit
4. La primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

Sur base de ces principes, ensemble avec les travailleurs, sur le même bateau, nous avons traversé bien des tempêtes : crises conjoncturelles, pétrolières, financières qui se succèdent dans ce système déboussolé, propriété de ceux qui détiennent abusivement le pouvoir financier.

Pour notre part, c'est une longue expérience professionnelle, économique et sociale, qui se renouvelle chaque jour sur le métier, que nous vivons intensément.
Par elle nous apprenons à nous réapproprier notre travail et par lui, à nous émanciper.

Venons-en à la situation économique.

Alors que depuis la fin des années 90, on observe en Wallonie une légère réindustrialisation et même un essor du secteur manufacturier. L'emploi diminue fortement, en passant de 24% du marché du travail en 1980 à 13,7% en 2009. Cette baisse résulte en premier lieu des restructurations, jusqu'au milieu des années 90. Mais elle est aussi liée à une politique économique d'externalisation croissante des activités ne relevant pas du core-business dont je viens de vous parler. Ce rétrécissement de l'activité fut supporté par la pression exercée sur le facteur travail.

Cependant, au cours de ces 15 dernières années, la part de la valeur ajoutée de l'industrie dans l'économie de la Région est en hausse.

Cette performance est obtenue par l'excellente productivité de notre industrie qui figure parmi les meilleures d'Europe. Cela donne une valeur ajoutée par travailleur de 79.023 euros, soit un résultat supérieur à ceux de l'Allemagne, de la France ou des Pays-Bas, et juste derrière la Flandre à 79.078 euros.

Cela montre bien que les pertes d'emploi, la pression sur les salaires et la réduction du prix du travail profitent essentiellement au capital, elles alimentent aussi les bonus et parachutes dorés des managers.

En outre, il y a lieu d'être inquiet, au vu du constat de la faible valeur ajoutée par tête d'habitant qui ne s'élève qu'à 3.392 euros par an. Seule la France publie un plus mauvais résultat. Cela est dû au manque d'entreprises dans l'industrie. En effet, le paysage économique wallon est aujourd'hui constitué surtout de PME.

5460 entreprises dans l'industrie manufacturière ne représentent que 7.7% de l'ensemble des sociétés wallonnes, en outre elles sont de tailles trop modestes.
3754 d'entre elles emploient moins de 10 travailleurs et 1265 entre 10 et 49 (catégorie de laquelle appartient SOCOMEF).

A ce constat de désindustrialisation, correspondait un état d'esprit défavorable à l'industrie. Lorsque la désindustrialisation allait bon train, nombre d'économistes ont imaginé, durant des années, que l'ère du tertiaire était venue et que les services allaient assurer la reconversion. En vérité ces derniers en partagent le sort.

L'attractivité des profits faciles de l'économie virtuelle porte atteinte à l'économie réelle. Or c'est grâce à cette dernière qu'une région peut survivre.

En Europe, l'actualité de la crise de la dette nous en révèle la triste réalité chaque jour.

Maintenant, si vous le voulez bien, revenons à SOCOMEF qui modestement, montre son implication dans l'économie régionale, toujours fidèle à ses valeurs et avec pour priorité l'emploi. Pour nous c'est aussi un projet syndical d'économie sociale, que nous nous efforçons de perpétuer et de développer. C'est un esprit d'entreprise collectif qui se fonde sur la cohésion sociale.

La coopérative constitue une structure économique de première ligne sur le chemin de la démocratisation de l'économie, qui peut servir les travailleurs organisés et contribuer activement, selon l'importance des moyens mis en œuvre, au redressement économique de notre Région.

Si la coopérative a pu, il y plus d'un siècle, constituer un refuge pour des militants syndicaux licenciés ; cela est toujours vrai aujourd'hui, la coopérative de production peut offrir, aux travailleurs qui perdent leur travail, la perspective de le sauver. A fortiori, lorsque l'augmentation du nombre de faillite dépasse celle des créations d'entreprises.

C'est particulièrement fondé lorsque le tissu industriel est menacé par le manque d'entrepreneurs et les déçus de l'entreprise.

En revanche, la coopérative de production, appartenant collectivement aux travailleurs, et l'initiative industrielle publique que nous connaissons en Wallonie peuvent, dans une même rigueur de gestion et une vraie dynamique entrepreneuriale, constituer de réelles alternatives économiques démocratiques, en collaboration avec tous les acteurs concernés.

C'est pourquoi, les travailleurs organisés professionnellement et avec le conseil de leur organisation syndicale, doivent être habilité à faire preuve d'initiative entrepreneuriale dans l'entreprise.

Les statistiques du chômage endémique et la perte de valeur économique qu'il représente confirment plus encore l'impérieuse nécessité d'entreprendre.

Mais une autre ombre au tableau nous guette.

Selon une enquête de la commission européenne, un tiers des chefs d'entreprise, pour la plupart à la tête d'entreprises familiales se retireront dans les dix prochaines années.

En Wallonie, sur 44.000 sociétés commerciales, 7500 d'entre-elles sont concernées d'ici à 5 ans et 12.980 d'ici à 10 ans.

La vague de transmission qui s'annonce, représente indubitablement un enjeu considérable pour notre région.
Nombre d'entre-elles ne trouvera repreneur. Les héritiers feront défaut, les prédateurs se pointeront. L'heure des travailleurs sonnera-elle ?

Ce constat nous interpelle tous.

Dans le milieu du travail, la préoccupation essentielle, c'est l'emploi. Et l'insertion sociale passe par l'insertion professionnelle.

C'est pourquoi, la politique de l'emploi et l'action des pouvoirs publics doivent davantage considérer les travailleurs en tant qu'acteurs économiques de tout premier ordre, collectivement capables de s'intéresser et de s'attacher à leur entreprise, de veiller sur elle et de faire preuve d'initiatives pour la maintenir en vie.

Leurs organisations syndicales l'ont prouvé dans le passé, en prônant et en revendiquant l' « initiative industrielle publique » afin de pallier à la désertion des holdings capitalistes tombés entre les mains oisives d'héritiers fortunés qui n'avaient plus rien d'industriels ou d'entrepreneurs.

L'heure des travailleurs organisés a donc sonné.

Avec leurs organisations syndicales et plus précisément avec leurs centrales professionnelles, ils doivent à nouveau pouvoir compter sur cette initiative industrielle publique, ils peuvent être partenaire dans les PME notamment là où l'emploi est menacé.

Par la pratique du contrôle ouvrier et la veille économique, les travailleurs jouent un rôle irremplaçable dans l'entreprise pour assurer sa survie et la croissance de l'emploi.
En anticipant les risques que courre leur entreprise, en les précédant, ils se mettent en œuvre pour la changer et la démocratiser.
C'est possible.

Puisse SOCOMEF servir d'exemple.
Longue vie à SOCOMEF et aux travailleurs.